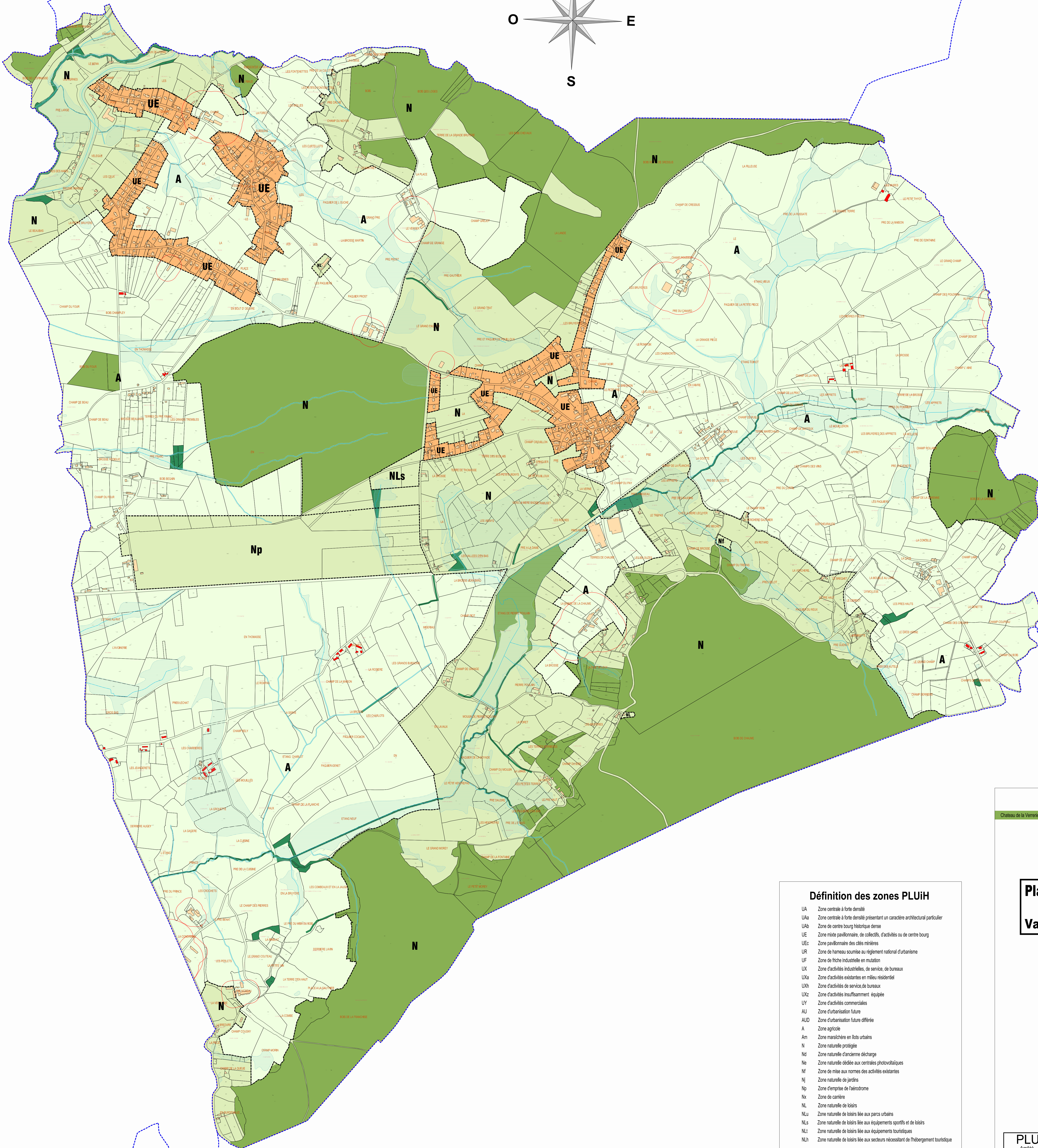
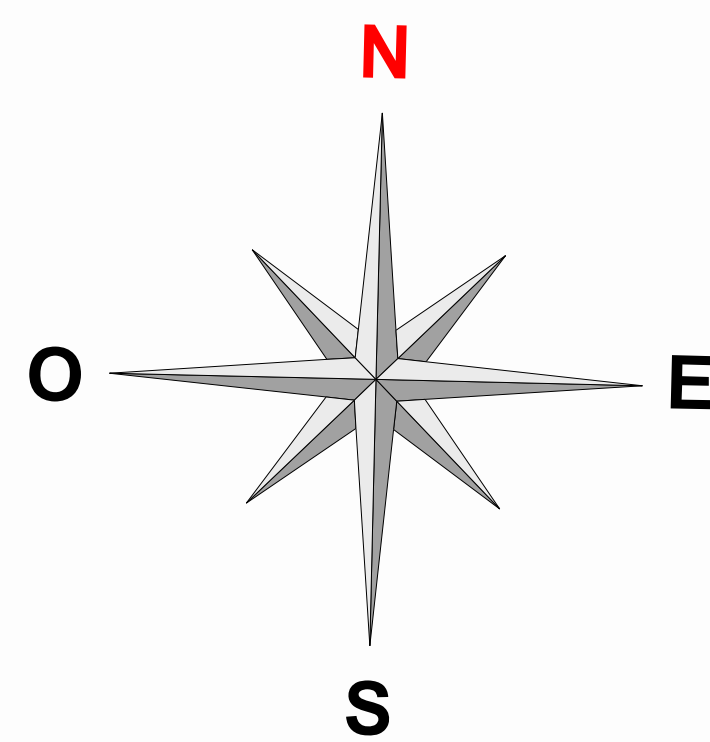




Légende du Plan de zonage

- Limite de zone
- Emplacement réservé
- Batiment pouvant changer de destination
- Zone tampon exploitation agricole

Secteurs protégés au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme :

- Réservoir biodiversité milieux humides
- Réservoir biodiversité forêts
- Réservoir biodiversité bocages et ripisylves

Définition des zones PLUiH

UA	Zone centrale à forte densité
UAa	Zone centrale à forte densité présentant un caractère architectural particulier
UAb	Zone de centre bourg historique dense
UE	Zone mixte pavillonnaire, de collectifs, d'activités ou de centre bourg
UEc	Zone pavillonnaire des cîles minières
UR	Zone de hameau soumise au règlement national d'urbanisme
UF	Zone de friche industrielle en mutation
UX	Zone d'activités industrielles, de service, de bureaux
UXa	Zone d'activités existantes en milieu résidentiel
UXb	Zone d'activités de service de bureaux
UXc	Zone d'activités insuffisamment équipée
UY	Zone d'activités commerciales
AU	Zone d'urbanisation future
AUD	Zone d'urbanisation future différée
A	Zone agricole
Am	Zone maraîchère en lots urbains
N	Zone naturelle protégée
ND	Zone naturelle d'ancienne décharge
Ne	Zone naturelle dédiée aux centrales photovoltaïques
NI	Zone de mise aux normes des activités existantes
Nj	Zone naturelle de jardins
Np	Zone d'emprise de l'aérodrome
Nx	Zone de carrière
NL	Zone naturelle de bois
NLu	Zone naturelle de bois liée aux parcs urbains
NLS	Zone naturelle de bois liée aux équipements sportifs et de loisirs
NLt	Zone naturelle de bois liée aux équipements touristiques
Nlh	Zone naturelle de bois liée aux secteurs nécessitant de l'hébergement touristique

Château de la Verrière BP 69 71236 Le Creusot Cedex

CREUSOT MONTCEAU
COMMUNAUTÉ URBAINE

Téléphone : 03 85 77 51 51 - Fax : 03 85 96 38 51

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat (PLUiH)

Valant Schéma de COhérence Territoriale

3-2-a Plan de zonage

Commune de Pouilloux

Echelle 1/7000

PLU Arrêté	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil de Communauté en date du : 27 juin 2019 La Vice-Présidente chargée de l'urbanisme : Frédérique Lemoine
PLU Approuvé	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil de Communauté en date du : 18 juin 2020 La Vice-Présidente chargée de l'urbanisme : Frédérique Lemoine

Communauté Urbaine Creusot Montceau

Fr. Beauchamp